



Ressources parapente
2 avenue Lesdiguières
05 000 GAP
06 08 85 02 28

Votre correspondant : Michel COSSEC
www.ressourcesparapente.com
<mailto:ressourcesparapente@orange.fr>

L'esprit

- Apprendre à voler, progresser en prenant le temps, sans brûler les étapes essentielles.
- Retrouver le goût de marcher, d'observer l'aérogologie, de comprendre l'air avant de s'installer et de s'envoler pour une douce ballade, quelques tours dans les thermiques ou un cross inoubliable.
- Découvrir avec nous les plaisirs de l'air dans un cadre magnifique, des sites sauvages et somptueux, une nature préservée.

Le stage Brevet de pilote

1800 euros

Conditions générales

Début des stages : A partir du 15 avril de l'année en cours
Rendez vous : Le RDV sera fixé par téléphone la journée précédente. Départ de Gap tous les matins.
Durée du stage : Formation continue entre avril et octobre de l'année en cours à raison d'au moins 25 jours de pratique.

Le stage commence nécessairement par la prise de la licence FFVL. Nous vous présentons ensuite le programme général de l'année afin de vous organiser au mieux. L'activité est soumise au fonctionnement de l'école qui peut observer des pauses dans l'année.

Les objectifs de la formation sont : Vous faire progresser jusqu'à l'autonomie. Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires à votre progression : séances de pilotage au sol, vols en biplace si besoin, vols en monoplace, cours théoriques, débriefing vidéo etc. ...

Le matériel : Fourni par nos soins

Voiles homologuées
Sellettes avec protections passives
Parachutes de secours
Casques homologués
Radios

Age minimum : 12 ans

Nous conseillons :

De bonnes chaussures	Des vêtements souples et chauds
Lunettes de soleil	Gants
Crème solaire	

La licence FFVL n'est pas incluse dans nos tarifs. A partir de 46 euros.

Nous organisons les déplacements depuis notre local ou du lieu de rendez vous.

Bonne humeur et patience sont les clés du plaisir dans cette activité.

Réservation par courrier accompagné d'un chèque de réservation de 120 Euros à l'ordre de Ressources parapente.
Règlement possible en plusieurs fois.